PICTOGRAMMES UTILISÉS

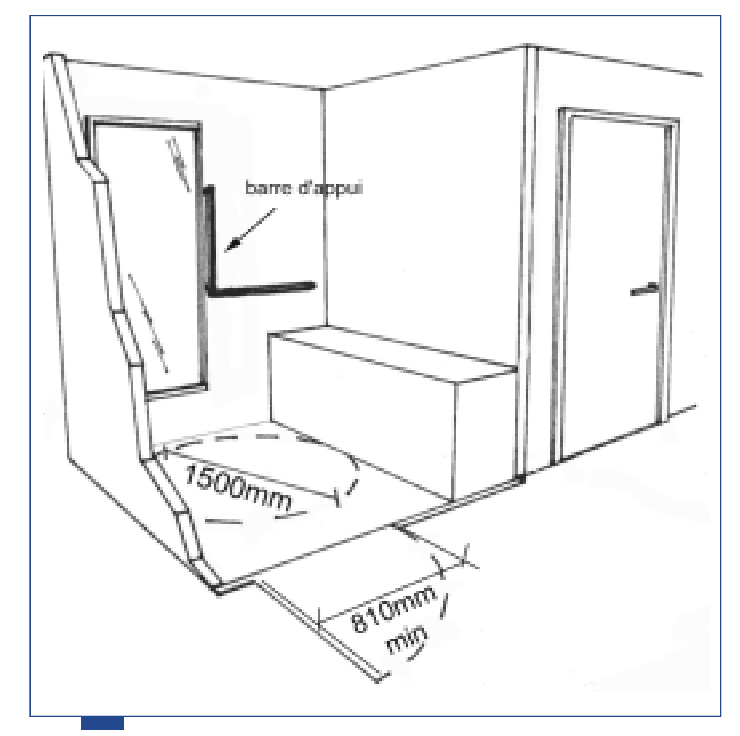








Guichet automatique adapté



Salle d'essayage

AUTRES RÉFÉRENCES

Articles du Code de construction du Québec-Chapitre 1, Bâtiment, et Code national du bâtiment-Canada 1995 (modifié)

Pour les bâtiments visés par la partie 3 du Code (article 2.1.2.1) : 3.8.3.14, 3.8.3.15, 3.8.3.16

Références et autres ressources :

- Manuel d'utilisation du Guide pratique
- Barker, P., Barrick, J., Wilson, R., *Building Sight*
- Richard, P., *Guide normatif d'accessibilité universelle*
- Services adaptés Bell, 1-800-361-8412
- Télescripteur et système d'amplification : Électronique D. Bernard inc.

Fiches complémentaires :

- Fiche 02 : Entrée principale
- Fiche 04 : Hall et corridors
- Fiche 05 : Toilettes
- Fiche 06 : Signalisation
- Fiche 11 : Trottoirs







- **Respecte les normes du Code de construction du Québec-Chapitre 1, Bâtiment et Code national du bâtiment-Canada 1995 (modifié)**
- **Résulte du vécu des personnes ayant une déficience et de l'expertise des professionnels de l'IRDPQ et de la Ville de Québec**
- **Correspond à la** zone confort **pour l'ensemble des utilisateurs**










OBJECTIFS

Permettre et faciliter à tous les usagers l'accès sécuritaire à tous les services publics nécessaires à la gestion de leurs biens, à leurs loisirs, à leur bien-être et à leur autonomie : téléphone, guichet automatique, comptoir d'affaires, salle d'essayage, vestiaire, abreuvoir.

- Si plusieurs types de téléphone sont installés dans un endroit donné, un appareil doit être accessible aux personnes à mobilité réduite et un autre aux personnes malentendantes.
- Prévoir au moins un abreuvoir accessible aux personnes à mobilité réduite à chaque étage du bâtiment.
- Tout objet faisant saillie du mur et dont l'arête avant se situe entre 450 mm et 1980 mm du plancher ne doit pas faire saillie de plus de 100 mm sur une voie piétonnière : trottoir, corridor (voir illustration).



Téléphone public avec téléscripteur







TÉLÉPHONE ADAPTÉ

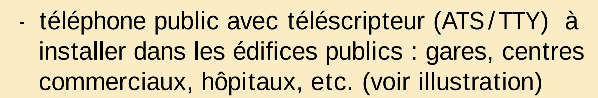
Accès et aire de manœuvre

Fauteuil roulant 

- dégagement minimum devant le téléphone : 760 mm de largeur x 1500 mm de profondeur
- dégagement sous la tablette : 685 mm de hauteur x 350 mm min. de profondeur
- tablette pour recevoir l'annuaire téléphonique : 500 mm min. de largeur x 350 mm de profondeur placé à 685 mm de hauteur
- hauteur maximale de la fente à monnaie : 1200 mm

Personne sourde 

- informer le personnel à l'accueil que tous les téléphones publics sont munis d'un contrôle de volume variable



- téléphone public avec téléscripteur (ATS/TTY) à installer dans les édifices publics : gares, centres commerciaux, hôpitaux, etc. (voir illustration) 
- téléphone public amplifié pour personnes malentendantes (voir illustration) 
- téléscripteur (ATS/TTY) (voir illustration)

Sécurité fonctionnelle

- éclairage : 200 lux min.
- sources d'éblouissement et reflets sur le téléphone à éviter
- téléphone en saillie signalé au sol par un point de repère détectable par une canne blanche

Orientation spatiale

- identifier la présence et la localisation par les pictogrammes d'accessibilité appropriés



Téléscripteur

GUICHET AUTOMATIQUE

Accès et aire de manœuvre (voir illustration)

- situé dans un local accessible de l'extérieur
- faciliter l'approche de face au guichet
- dégagement nécessaire à la base de l'appareil : 300 mm de hauteur X 900 mm de largeur x 400 mm de profondeur
- hauteur maximale pour insertion de la carte et réception du reçu : 1220 mm
- prévoir un comptoir accessible pour écrire
- ajouter l'image en mouvement au texte indiquant l'opération à effectuer

Sécurité fonctionnelle

- plancher à surface antidérapante
- éclairage : 200 lux min.
- sources d'éblouissement sur la surface du guichet à éviter

Orientation spatiale

- identifier la présence et la localisation par une signalisation appropriée







COMPTOIR D'AFFAIRES

Accès et aire de manœuvre

- dimension de comptoir accessible aux personnes en fauteuil roulant (voir fiche 04)
- assurer la présence d'un système visuel et auditif de gestion des files d'attente
- bien éclairer le visage du préposé
- éviter d'installer une vitre entre le préposé et le client pour faciliter la communication
- prévoir des équipements pour malentendants et l'endroit pour les demander
- identifier le guichet où une communication adaptée est disponible pour les personnes sourdes ou malentendantes
- identifier le guichet où un système d'amplification MF ou infrarouge est disponible pour les personnes malentendantes

Sécurité fonctionnelle

- éclairage : 200 lux min.
- sources d'éblouissement sur la surface où l'on écrit à éviter

Orientation spatiale

- identification de la présence et de la localisation par une signalisation appropriée

SALLE D'ESSAYAGE

Accès et aire de manœuvre (voir illustration)

- passage libre de 810 mm min. de largeur et porte ouvrant vers l'extérieur
- espace de pivotement intérieur de 1500 mm
- au moins une cabine accessible dans toute aire commerciale
- 2 crochets formant une saillie d'au plus 25 mm, le premier fixé à 1200 mm et le second à 1600 mm

Sécurité fonctionnelle

- plancher à surface antidérapante
- éclairage : 200 lux min.
- barre d'appui : voir fiche 05

Orientation spatiale

- identification de la présence et de la localisation par une signalisation appropriée

VESTIAIRE

Accès et aire de manœuvre

- dégagement de 1500 mm prévu devant les casiers
- hauteur des pôles à vêtements à 1500 mm maximum
- 2 crochets formant une saillie d'au plus 25 mm, le premier fixé à 1200 mm et le second à 1600 mm

Sécurité fonctionnelle

- indice tactile au sol pour la canne blanche pour éviter de se cogner la tête sur les cintres ou la tablette

Orientation spatiale

- identification de la présence et de la localisation par une signalisation appropriée

ABREUVOIR

Accès et aire de manœuvre

- encastré ou avec saillie n'excédant pas 100 mm
- espace libre sous l'abreuvoir : 760 mm min. de largeur x 230 mm min. de profondeur x 685 mm de hauteur
- hauteur de la surface de l'abreuvoir : 865 mm max
- bec à une hauteur de 915 mm max. du sol et situé à l'avant de l'appareil
- commande située à l'avant de l'abreuvoir, actionnée par une seule main, sans avoir à exercer de serrage, de pincement ou de torsion du poignet ni d'effort de préhension (voir illustration)
- jet dirigé parallèlement au devant de l'appareil

Sécurité fonctionnelle

- si la saillie excède 100 mm, signalé au sol par un point de repère détectable par une canne blanche

Orientation spatiale

- identification de la présence et de la localisation par une signalisation appropriée



Abreuvoir